

# Nous pouvons stopper la privatisation et les nuisances qu'elle annonce !

La privatisation engagée par le ministre E. Macron au profit du consortium sino-canadien Symbiose ouvre la porte au triplement du trafic aérien. Le collectif unitaire contre la privatisation de l'aéroport a réussi à déchirer le voile opaque des conditions antidémocratiques dans lesquelles il a été imposé aux citoyens toulousains et aux 100.000 riverains survolés. **À ce jour, Macron n'a pas encore signé et même s'il signe : il est encore possible de tout stopper ! Venez manifester massivement samedi 14 mars !**

Parce que cet aéroport, rentable et financé par les contribuables, doit rester un bien public ; parce que notre santé et notre sécurité valent plus que leur profits ; parce qu'en tant qu'habitants et/ou riverains nous n'avons jamais été informés, ni consultés ; parce l'inquiétante ambiance de corruption qui plane au-dessus de l'un des membres de ce consortium et la domiciliation d'un autre dans un paradis fiscal nous mettent en colère ; **nous demandons à l'État de renoncer à la privatisation et au projet de triplement du trafic associé.**

**Nous demandons à Toulouse Métropole et au conseil régional Midi-Pyrénées de s'y opposer**, comme l'a fait le conseil général de la Haute-Garonne à l'unanimité fin janvier.

Parallèlement à la nécessaire mobilisation des citoyens et de leurs représentants, **le collectif unitaire a engagé plusieurs recours juridiques** (à lire sur sa page Facebook : adresse ci-dessous).



## NOUS DÉNONÇONS :

- > **les risques sanitaires majeurs** pour les riverains (nuisances sonores et pollutions atmosphériques maximales) entraînés par **la création d'un hub**, qui, avec Franczal, ferait de l'aéroport une plate-forme de correspondance équivalente à celle d'Orly (triplement du transit passagers, du fret et des vols de nuit) ;
- > l'augmentation du **risque de catastrophe aérienne** (chute d'avion sur l'agglomération ou sur le **site industriel Seveso 2 Safran-Heraklès**) ;
- > **la cession au privé d'une partie du capital détenu par l'État** peu importe la nationalité des acquéreurs ;
- > **l'absence totale de consultation** (riverains, salariés de l'aéroport, citoyens) ;
- > **la négociation d'un pacte secret d'actionnaires** qui donne tous les pouvoirs au consortium Symbiose ;
- > **le silence assourdissant de la Région et de Toulouse Métropole**

## QU'Y A-T-IL DANS LE PACTE SECRET D'ACTIONNAIRES ?

Depuis des mois, nous exigeons la publication intégrale du pacte d'actionnaires et du projet industriel du candidat Symbiose. Le journal *Mediapart* a réussi à publier des extraits d'un pacte secret d'actionnaires entre l'État et Symbiose. Les décisions de la SA ATB (qui gère l'aéroport) sont prises par son conseil de surveillance, composé de 15 membres : après la vente, Symbiose disposerait de la majorité avec 8 voix sur 15 grâce à une disposition du pacte qui prévoit que **l'État s'engage par avance à suivre toutes les décisions prises par le consortium** au sein du conseil de surveillance. Contrairement à ce que prétend le ministre, **l'opération n'est donc pas seulement « une ouverture du capital » de la SA ATB au privé, mais bien une privatisation au profit du consortium Symbiose qui serait seul décideur.**

**Le collectif unitaire contre la privatisation de l'aéroport** est composé d'une vingtaine de comités de quartier, mais aussi d'associations, de syndicats, de partis politiques et d'élus (liste sur [www.facebook.com/collectifcontreprivatisationaeroporttoulouse](https://www.facebook.com/collectifcontreprivatisationaeroporttoulouse)).

NOTRE SANTÉ VAUT PLUS QUE LEURS PROFITS !



**Stoppons**  
la privatisation et les  
nuisances associées

**SAMEDI 14 MARS**  
**15h Donjon du Capitole**

COLLECTIF UNITAIRE CONTRE LA PRIVATISATION  
DE LA GESTION DE L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC